

Navigo est facturée 8 €.

## Formulaire de demande

PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

## Passe Navigo Améthyste

Vous pouvez bénéficier de conditions préférentielles pour vos déplacements (120 € pour le forfait zones 1 à 5) ou de la gratuité uniquement sur les zones 3 à 5 sur l'ensemble des réseaux RATP, SNCF et OPTILE.

Utilisable sur tous les réseaux de l'Île-de-France SNCF, RATP et OPTILE

Centre communal d'action	sociale de	e:														
Choisissez un forfait : ☐ for (Cochez la case utile)	fait gratui	t zone	es 3-5	5 🗆 1	orfa	it pa	-						on de	e <b>120</b>	<b>€</b> pa	ar an
☐ 1 <sup>re</sup> attribution (Cochez la case utile)	☐ Renou	vellen	nent					Num	iero	Pass	se Na	avigo				
NOM du bénéficiaire :																
NOM de naissance :																
Prénom :																
Date de naissance :																
Adresse:																
Code postal : 9 1  Ville :                    Téléphone :            Courriel :  Date de la demande :    Conditions d'attribution au						onc	lant	àv	otr/	e s	itua	atio				
À compter de la réception du procession de la compris entre 1 et 2 mois. Vous															est	
					Г	_										
En cas de perte, de vol, de détério de votre passe Navigo : consultez d'Île-de-France (STIF) au 09 69 39 depuis un poste fixe). Toute dema	z le Syndica 66 66 (appe	t des tra el non s	anspo surtax	rts é		Date	et ca	chet	du (	CCAS	S					

## Le Passe Navigo Améthyste

Documents de base à joindre à votre demande, quelle que soit votre situation	
<ul> <li>□ Photocopie d'une pièce justificative d'un an de résidence (lors de la 1<sup>re</sup> demande) ou de moins de 3 mo pour un renouvellement</li> <li>□ Photocopie d'une pièce d'identité recto / verso (lors de la première demande)</li> <li>□ Photocopie recto / verso de votre passe Navigo</li> <li>□ Pour le forfait Navigo Améthyste zones 1-5 uniquement : un chèque de 120 euros à l'ordre de « la Régie Améthyste Dièces justificatives complémentaires suivant votre situation (voir ci-dessous)</li> </ul>	
Document(s) complémentaire(s) à joindre également selon votre situation	
<ul> <li>□ PERSONNES ÂGÉES À PARTIR DE 65 ANS, non imposables ou avec un Impôt sur le Revenu (IR) inférie au seuil de recouvrement (61€). Joindre une photocopie de :</li> <li>□ L'avis d'imposition sur les revenus (pour les personnes nouvellement imposables suite au gel des barèmes d'imposition, l'avis de non imposition sur les exercices fiscaux 2011 et / ou 2012)</li> <li>□ Ou si vous êtes bénéficiaires de l'Allocation Supplémentaire Vieillesse (ASV), copie de l'attestation correspondante</li> </ul>	ur
<ul> <li>□ ADULTES HANDICAPÉS bénéficiant ou ayant bénéficié de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).         Joindre une photocopie de :         □ Si vous êtes bénéficiaires de l'AAH, le dernier décompte de paiement de l'AAH (moins de 3 mois)         □ Ou si vous êtes bénéficiaires actuels d'une pension d'invalidité ne dépassant pas le montant de l'AA une attestation de versement de pension d'invalidité         □ Ou si vous êtes bénéficiaires d'une pension d'invalidité de 2° ou 3° catégorie complétée par le Fond Spécial d'Invalidité (FSI), une attestation de versement         □ Ou si vous êtes bénéficiaires de l'ASV âgés de 60 ans ou plus, précédemment bénéficiaires de l'AAH ou d'une pension d'invalidité de 2° ou 3° catégorie complétée par le FSI, une attestation de verseme</li></ul>	l ent

## RENVOYEZ OU DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER COMPLET

au Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre ville OU auprès de la Direction des déplacements, Conseil général de l'Essonne 1 rue Édouard Branly, 91000 Évry

Numéro Vert : 0 800 40 80 40 www.amethyste.essonne.fr titretransport@cg91.fr

Imprimerie CG91 - Février 2015 - CERTIFIÉEISO 9001/72008